

Catégories d'âges et distances

| Catégorie | Naissance | Courses | Dist. |
|--------------------|-----------|---------------|-------|
| -poussin | 2011-2012 | Jeunes 6-7 | 2 |
| sin | 2009-2010 | Jeunes 8-9 | 2 |
| lle | 2007-2008 | Jeunes 10-11 | 4 |
| amin | 2005-2006 | Jeunes 12-13 | 6 |
| me | 2003-2004 | XS Minimés | 8 |
| t | 2001-2002 | XS ou S | 12/16 |
| or | 1999-2000 | XS ou S | 12/16 |
| or 1 | 1994-1998 | XS ou S | 12/16 |
| or 2 | 1989-1993 | XS ou S | 12/16 |
| or 3 | 1984-1988 | XS ou S | 12/16 |
| or 4 | 1979-1983 | XS ou S | 12/16 |
| ran 1 | 1974-1978 | XS ou S | 12/16 |
| ran 2 | 1969-1973 | XS ou S | 12/16 |
| ran 3 | 1964-1968 | XS ou S | 12/16 |
| ran 4 | 1959-1963 | XS ou S | 12/16 |
| rans 1978 et avant | 1954-1958 | XS ou S | 12/16 |
| allenge Entreprise | - | XS Entreprise | 12 |

allenge Entreprise récompensera la société la plus représentée ainsi que premières équipes du challenge au scratch et la première équipe mixte et première équipe féminine de ce challenge.

allenge Aube récompensera les coureurs participants aussi au Bike & UGTTRI avec un cumul de place sur les 2 courses

Tarifs € par personne

| | Jeunes | XS | S |
|-----------------------------------|--------|----|----|
| licencié compétition FFTRI | 4 | 10 | 12 |
| non licencié ou autre licence (*) | 6 | 12 | 14 |
| majoration inscription sur place | 2 | 2 | 2 |

certificat médical obligatoire. Licence journée incluse.

AN10 tient à remercier :

Concept 77 & JLD Peinture pour leur participation à l'achat de lots sur les courses XS et S, le château de la Motte-Tilly & le Centre des Monuments Historiques pour l'autorisation de cette manifestation dans les allées du parc, le DF pour sa contribution financière relative à cette manifestation, pour la promotion du partenariat avec AN10 auprès de son personnel, pour le soutien à cette manifestation par l'impression d'affiches et de flyers et l'achat de coupes,

la ville de Nogent s/Seine pour le prêt du matériel nécessaire à cette organisation, le club de cyclisme cathlon pour la fourniture des dossards.

Règlement de l'épreuve

L'organisation est placée sous l'égide de la FFTRI. Sa réglementation s'impose.

« Le bike and run du Château de la Motte-Tilly » est une épreuve par équipe de 2 avec un seul VTT : quand un concurrent pédale, l'autre court. Il est interdit d'être à deux sur le VTT. Les relais sont libres.

Les 2 membres de l'équipe doivent être ensemble avec le VTT sur 50m au passage de la ligne d'arrivée, ceci à chaque tour et à l'arrivée.

Le départ sera donné au premier relayeur en course à pied avec 30'' d'avance pour les courses Jeunes. Pour les courses XS et S, une première boucle de 600m sera à réaliser par le relayeur en course à pied.

Le port du casque conforme aux normes, jugulaire attachée et ajustée, est **obligatoire pendant toute la compétition que ce soit en course ou à VTT.**

Un ravitaillement en eau est prévu à chaque tour.

Chaque concurrent porte un numéro sur le devant. Le VTT est équipé d'une plaque de cadre fixée au guidon. Les numéros devront toujours être visibles.

En cas d'accident, l'organisation prendra toutes décisions utiles : arrêt de l'épreuve, hospitalisation...

Le contrôle du respect de la réglementation est du ressort des arbitres FFTRI, indépendants de l'organisation.

Tout concurrent est tenu d'assister à l'exposé de course, les règles et consignes annoncées s'imposeront.

Le retrait des dossards se fera par équipe sur présentation simultanée des licences pour les licenciés ou des pièces d'identité pour les non-licenciés. Pour les licenciés FFTRI, la présentation de la licence est obligatoire (à défaut caution réglementaire par chèque à l'ordre de la FFTRI).

Merci de respecter les lieux, déplacement autorisé uniquement sur les chemins et allées, ne pas faire de dérapages sur les allées, ne pas rouler dans l'herbe.

Inscription

à retourner avant le mercredi précédent l'épreuve avec :

- **bulletin complété,**
- **photocopie de la licence FFTRI ou certificat médical datant de moins d'un an pour les 2 coureurs,**
- **chèque à l'ordre du SAN 10.**

Adresse postale : SAN 10 - 99 Domaine de la Goujonne - 77480 St Sauveur les Bray

Nb : inscription disponible en ligne :

<https://www.sportaventurenogentois10.fr/bike-run-san10/>

Programme

Retrait des dossards jusqu'à 30' avant le début de la course à la Maison du Canal.

Inscriptions sur place possible avec majoration de 2€ par personne.

13h00 départ des courses Jeunes 6/9 ans

13h45 départ des courses Jeunes 10/13 ans

14h30 départ des courses XS & S

16h30 résultats et podiums.

Parcours sur chemins dans le parc du Château

Distances indicatives

13h courses Jeunes 6-9

Jeunes 6-7 ans – Mini-Poussins - 2 kms

Jeunes 8-9 ans – Poussins - 2 kms

13h45 courses Jeunes 10-13

Jeunes 10-11 ans – Pupilles - 4 kms

Jeunes 12-13 ans - Benjamins 6 kms

14h30 courses XS et Sprint

XS Minimés 14-15 ans - 8 kms (2 tours)

XS - 12 kms (3 tours)

XS Entreprise – 12 kms (3 tours)

S - 16 kms (4 tours)

16h30 Podiums



Départ/arrivée

Parking coureurs (rue de la côte des sœurs)

Parking visiteurs